

COMMUNE DE HÈCHES
Avis de mise à enquête publique du zonage d'assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de HÈCHES du 24 janvier 2018, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 26 février 2018 au 27 mars 2018 inclus.

M. Richard DAYER assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie de Hèches aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur - Mairie de HÈCHES 65250 ou par mail : heches.assainissement@orange.fr - lequel les annexera au registre.
- Des permanences seront assurées par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de HÈCHES les 26/02 de 10h à 12h ; 09/03 de 13h à 15h ; 16/03 de 18h à 20h ; 27/03 de 10h à 12h afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

A publier dans 2 journaux d'annonces légales deux fois à 8 jours d'intervalle